

(Séance du mardi 24 février 2009)

POS
(09_POS_117)

Postulat Frédéric Borloz au nom du groupe radical demandant l'organisation d'"Assises de la relance et de l'emploi"

Développement

Par le double OUI massif exprimé dans les urnes le 8 février dernier, les Vaudois ont clairement manifesté leur confiance envers les autorités vaudoises. Si le canton dispose désormais de mesures fiscales concurrentielles, il convient — au vu de la crise mondiale qui sévit — de compléter le dispositif par de nouvelles mesures, notamment en matière de promotion économique et d'investissements.

Estimant qu'il est indispensable de rassembler toutes les forces, politiques, économiques et sociales pour anticiper les besoins, les appréhender globalement et les prioriser, le groupe radical demande au Conseil d'Etat d'organiser des Assises de la relance et de l'emploi.

Chaque milieu convié doit avoir l'occasion de fournir un catalogue de besoins et de solutions, qui serve à limiter la crise et garantir les emplois des Vaudoises et des Vaudois.

Le Conseil d'Etat est également invité à analyser la situation économique et ses conséquences sur l'emploi dans le canton de Vaud à court, moyen et long terme. En effet, les annonces de mise en chômage technique et de baisse de commandes dans tous les secteurs de l'économie ou presque se multiplient. Il s'agit par conséquent d'en tirer le plus vite possible les conclusions qui s'imposent pour les Vaudoises et les Vaudois.

Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat.

Lausanne, le 10 février 2009.

(Signé) *Frédéric Borloz et 28 cosignataires*

M. Frédéric Borloz : — Par mon intermédiaire, le groupe radical dépose un postulat demandant au Conseil d'Etat de prendre en compte l'opportunité d'organiser des assises économiques. La situation est quelque peu invraisemblable, car si l'on parle beaucoup de la crise, aujourd'hui, on ne la perçoit encore que très peu dans la vie de tous les jours, comme ces animaux mythiques des Alpes qu'on ne voit jamais mais dont tout le monde parle. Pourtant, si vous êtes attentifs et que vous consultez la presse quotidienne, vous constaterez que, petit à petit, des mises au chômage technique, des mises au chômage tout court, des déclarations d'entrepreneurs sur la baisse des carnets de commandes, etc. se cumulent. Ces déclarations deviennent importantes dans la mesure où on les additionne, quand on les considère dans leur ensemble et non séparément. Dans ces conditions, selon nous, les signes massue tels que la problématique de l'UBS ne reflètent que le sommet de l'iceberg, la partie visible de cette crise qui touche l'ensemble de la planète. Je puis ainsi me rallier totalement aux propos de ma préopinante, Mme Béatrice Métraux, et je la remercie d'avoir déposé son interpellation qui va parfaitement dans le sens du postulat du groupe radical.

Pour que le Conseil d'Etat puisse répondre au problème, ces assises seront utiles. Chacun tient son propre discours et présente ses propositions, mais chaque parti a ses dogmes qui impliquent chacun une solution particulière. Cependant, dans une crise de caractère mondial, personne dans cette assemblée ne peut se targuer d'avoir raison et de détenir l'unique vérité. Dans ces conditions, un consensus doit être trouvé. Les réponses à apporter, notamment à

l'interpellation de Mme Métraux, doivent être le fruit d'une consultation sur la base la plus large possible.

Le groupe radical n'échappe pas à cette opportunité d'apporter ses propres solutions. Nous avons proposé des mesures fiscales, des mesures favorisant les implantations d'entreprises pour compenser éventuellement des diminutions d'emploi, etc. Mais là non plus, ces solutions ne sont certainement pas les seules possibles ni les seules intéressantes, d'autant qu'il faut considérer — parce que les miracles ne sont pas de ce monde — que la marge de manœuvre d'un canton reste extrêmement faible. Pour trouver les moyens et pour que ces moyens atteignent leurs objectifs, nous plaidons pour un large consensus sur les mesures à prendre.

Les mesures de relance peuvent, peut-être, s'apparenter à des mesures d'assainissement. Et tous ceux, dans cette salle, qui ont déjà participé à l'assainissement d'une entreprise savent bien que s'il se fait trop tôt ou trop tard, quelle que soit la somme investie, l'opération a toutes les chances de rater la cible et de n'apporter aucune solution. Dans ce contexte et dans la perspective d'un plan de relance, il faut déterminer ce qu'on fait, quand on le fait et comment on le fait, afin qu'en fonction de la petite marge de manœuvre du Conseil d'Etat et de sa faible influence sur l'économie cantonale, ce ne soit pas une tentative inutile mais bien une tentative fructueuse, dans l'intérêt des Vaudoises et des Vaudois.

Le consensus est indispensable. C'est pourquoi je vous invite à renvoyer cette proposition directement au Conseil d'Etat. En effet, les théories qui pourraient être faites sur la crise ou sur les possibilités de relance doivent être traitées dans des assises, ni avant, ni après. C'est le chemin que je vous invite à suivre.

La discussion est ouverte.

M. Grégoire Junod : — Vous avez dit, monsieur Borloz, qu'on ne percevait pas bien la crise, aujourd'hui. Mais je puis vous assurer que pour qui se trouve parfois aux guichets des caisses de chômage, la crise se voit très bien, aujourd'hui. Les files s'allongent et nous n'avons plus vu autant de chômeurs depuis de longues années. Au syndicat, mes collègues qui travaillent dans l'industrie passent leurs journées entières à signer des demandes de chômage partiel, à voir que des entreprises licencient une partie de leur personnel et à négocier des plans sociaux. La réalité aujourd'hui, monsieur Borloz, c'est que la crise est bien là, qu'elle existe. Et je crains qu'avec votre proposition, on ne prenne un temps de retard et qu'à force de chercher un consensus, on ne trouve peut-être des solutions qu'après la crise. Il y a urgence, aujourd'hui.

Cela fait des mois que le parti socialiste demande des mesures de crise. Nous sommes intervenus l'année dernière par le biais d'un postulat sur la crise. Nous sommes intervenus lors du débat budgétaire pour demander au canton d'investir dans le logement, dans les énergies renouvelables, dans la quatrième voie CFF entre Lausanne et Renens, qui sont tous des investissements urgents. Ce dont nous avons besoin, maintenant, ce ne sont pas d'assises, mais bien d'un canton qui agit et qui annonce un plan de relance, avec des mesures. Plusieurs cantons sont déjà intervenus pour annoncer des mesures de relance et c'est cela que nous attendons aujourd'hui du canton, et non l'organisation d'assises qui nous permettraient de trouver des solutions consensuelles à plus ou moins long terme. Aujourd'hui, on connaît les solutions en matière de crises : soutenir l'investissement et les entreprises à travers une politique du crédit bancaire adaptée. En la matière, les banques cantonales doivent jouer leur rôle. Ce sont ces décisions que nous attendons du gouvernement depuis plusieurs mois. En conclusion, nous n'allons pas nous opposer au renvoi de votre postulat ; ce n'aurait aucun sens que de refuser des assises. Simplement, je ne suis pas sûr qu'elles soient à la hauteur de la situation présente. Le canton ne doit plus réfléchir mais agir.

M. Jacques-André Haury : — Le 12 janvier, une commission du Grand Conseil a siégé pour proposer la prise en considération, ou non, d'un postulat du groupe socialiste demandant précisément quelles actions entendait entreprendre le Conseil d'Etat compte tenu de la crise financière internationale et de la crise économique. Il me semble que le Grand Conseil n'a pas encore traité de ce postulat mais je crois que la majorité de la commission, dans laquelle siégeaient quelques radicaux, a proposé de ne pas le prendre en considération sous prétexte que le Conseil d'Etat menait déjà une politique anticyclique, que le budget 2009 était en partie un budget de relance et que le Conseil d'Etat n'avait pas attendu le groupe socialiste pour se lancer dans cette opération. Alors, je veux bien que le groupe radical désavoue ses commissaires, mais je trouve désagréable, tout de même, de voir que lorsque les idées viennent du groupe socialiste, on estime qu'elles méritent d'être combattues et que quand on reprend à peu près les mêmes, sous une autre forme, tout à coup on les trouve bonnes. Pouvons-nous attendre de M. Borloz qu'il nous dise que son groupe entend soutenir le postulat socialiste dont je viens de parler lorsqu'il sera débattu en plénum ? Ou alors, ne vaudrait-il pas mieux prendre la même mesure pour les deux démarches — ce qui serait plutôt ma position — et considérer que le Conseil d'Etat fait déjà ce qu'il a à faire et qu'il ne sert à rien de l'encombrer avec de nouvelles démarches parlementaires ?

Mme Cesla Amarelle : — M. Haury vient de m'enlever les mots de la bouche ! Au niveau de la ligne politique, on ne comprend rien à ce que fait le parti radical actuellement. D'un côté, le vice-président du parti radical vaudois, M. Grandjean, a indiqué lorsque la commission que vient de citer M. Haury s'est réunie, qu'il n'y avait pas de crise et que le postulat socialiste n'avait pas lieu d'être, qu'il n'y avait aucune raison de s'exciter et que le parti socialiste faisait, sans raison, des effets d'annonce sur la crise et qu'il fallait absolument refuser ce postulat. Le même jour, M. Broulis a dit à la télévision que Mme Leuthard n'en faisait pas assez au niveau du plan de relance qu'elle est en train d'élaborer à la Confédération. Et aujourd'hui, en tant que chef du groupe du même parti, vous venez nous dire, monsieur Borloz, qu'effectivement, il y a des choses à faire, car même si on ne perçoit pas la crise — il y a tout de même 1000 chômeurs de plus par mois — il faut quand même organiser des assises et tenter de créer un consensus. Alors que le parti socialiste avait déposé un objet au mois d'octobre dernier pour créer cette concertation des groupes et des forces politiques de ce parlement !

Je pense effectivement qu'il n'y a pas de temps à perdre, ainsi que Grégoire Junod l'a dit. Il faut passer à l'action, avec des mesures précises. Au parlement, nous attendons des mesures concrètes de la part du Conseil d'Etat. Quelle politique de crédit bancaire va-t-il mener, quels plans de relance va-t-il présenter pour les investissements, etc. ? Je ne vais pas faire une liste, mais nous attendons en effet des réponses précises de la part du Conseil d'Etat. Et plutôt que de perdre du temps avec des assises — puisque tout le monde sait maintenant quels arbitrages politiques sont nécessaires — il faut tenter de passer à l'action, rapidement si possible.

M. Philippe Martinet : — Entre M. Haury et Mme Amarelle, beaucoup de choses ont déjà été dites. La présente démarche est assez surprenante, même si personne ne peut s'y opposer, bien sûr. Deux idées, tout de même, sont à retenir : soit, premièrement celle de travailler avec les milieux économiques eux-mêmes et non pas uniquement selon une vision politicienne ; et deuxièmement, le fait de trouver la bonne mesure au bon moment, ce qui est certainement pertinent, puisque ce sont les industries tournées vers l'exportation qui vont le plus mal et qu'il est difficile de faire face aux problèmes qu'elles rencontrent par des mesures prises à l'intérieur d'un canton. Néanmoins, monsieur Borloz, votre démarche est surprenante. Nous avons un Conseil économique qui se réunit assez fréquemment et je crois savoir que M. Steimer, notamment, y a fait un exposé très alarmiste il y a plusieurs mois. Lors de la discussion budgétaire également, j'avais été très surpris que l'on refuse de donner au Conseil d'Etat un quota de postes qu'il puisse dégeler selon les besoins pour accompagner des projets

d'investissements supplémentaires que tout le monde demandait. Bref, concrètement, que voulez-vous de plus que saisir les occasions lorsqu'elles passent ?

M. Philippe Randin : — J'ai lu ce postulat avec beaucoup d'attention. Il est tout à fait gentillet et on y reconnaît le charisme du président du groupe radical. Je tiens à lui rappeler l'époque où le Conseil d'Etat avait voulu assainir les finances de ce canton et où il avait organisé des tables rondes ; alors tout le monde était gentil. Mais lorsqu'on s'est retrouvé en plénum, on s'est étripé comme pas possible ! Il a alors fallu un Conseil d'Etat déterminé, avec des acteurs déterminés, pour assainir véritablement les finances du canton. Et c'est ce qu'il faut maintenant : le Conseil d'Etat doit prendre son bâton de pèlerin, s'engager dans une vraie lutte anticyclique et proposer des investissements dans le canton pour relancer la machine. Ce n'est pas en organisant des assises... On se dit qu'on jouera aux cartes, qu'on se verra les uns les autres... Mais je vous rappelle, monsieur Borloz, comment nous nous sommes étripés après le déroulement des tables rondes, sur le résultat ! Alors votre proposition est sympathique. Mais envers les propositions du parti socialiste proposées par notre chef de groupe, il faut trouver le courage de mettre un peu d'eau dans son vin pour pouvoir admettre ses idées comme les vôtres ! Vous avez fait une proposition par le biais d'un postulat Bonny et la démarche a été validée par l'ensemble du Grand Conseil. Mais je ne suis pas du tout persuadé que des assises nous apporteront des solutions. Les démarches par tables rondes ont été les bérézina politiques du canton !

M. Jean-Marie Surer : — Bien sûr, monsieur Borloz, je me retrouve dans vos propos ; vous avez raison. Mais malgré toute la sympathie et l'estime que je vous porte, prendre cinq minutes pour développer votre postulat est à mon avis déjà beaucoup trop long, car le temps presse. Je me retrouve, d'ailleurs, aussi dans les propos de M. Junod qui demande d'agir en priorité, plutôt que de réfléchir. Je nuancerai en disant qu'il faut agir et aussi réfléchir. Il faut immédiatement renvoyer ce postulat au Conseil d'Etat pour qu'il réagisse immédiatement lui aussi. Ces assises doivent travailler tout de suite si l'on veut qu'elles servent à quelque chose. Sinon, c'est du temps perdu ; la crise va continuer, la situation évoluer et ces assises ne serviront plus à rien. Alors, renvoyons ce postulat au Conseil d'Etat que j'invite à réagir tout de suite, afin que cela serve éventuellement à quelque chose.

M. Pierre Grandjean : — Ayant été directement interpellé par Mme la présidente du parti socialiste vaudois, je me dois de lui répondre rapidement au sujet de ce même postulat. Tout d'abord, je rappelle qu'il a été refusé par 8 commissaires contre 7 et je suis donc très heureux de voir l'influence que j'ai pu avoir, à moi tout seul, dans cette commission ! Contrairement à ce qu'a pu laisser entendre M. le député Haury, le budget 2009 de l'Etat de Vaud est un vrai budget de relance avec une forte croissance des dépenses sociales, la création de 280 postes supplémentaires, une baisse des impôts pour les familles et pour les entreprises confirmée par le peuple Vaudois et, enfin, avec un budget d'investissement de 616,3 millions de francs. Alors, posons-nous la question sur la manière d'accélérer les investissements, plutôt que de mettre des bâtons dans les roues, comme parfois.

M. Pierre-Yves Rapaz : — Vu le nombre des arguments disant que ce postulat n'est pas forcément la bonne formule, j'y renoncerai provisoirement. Mais provisoirement seulement, car il y a quelque chose que je ne comprends pas dans le raisonnement que tous ont fait avant moi. Ils disent qu'il faut agir immédiatement, qu'il est urgent d'agir, qu'il faut faire quelque chose et que ce n'est pas en organisant des assises qu'on avancera. Mais alors, pourquoi renvoyer ce postulat au Conseil d'Etat ? Qui peut y comprendre quelque chose, puisqu'il demande justement la création d'assises pour la relance de l'emploi ? Si l'on veut en effet agir rapidement, il faudrait peut-être que le groupe radical écoute ce qui a été dit et retire son postulat. Ou alors que nous le refusions.

J'aimerais demander à l'assemblée : pensez-vous que notre Conseil d'Etat soit sourd, aveugle, retranché dans sa tour d'ivoire et totalement indifférent à ce qui se passe ? On dit que le chômage augmente et c'est vrai par rapport à septembre de l'année dernière. En comparaison avec l'année 2003, il n'y a pas une telle flambée et M. Junod le confirmera. Vous avez dit "depuis de longues années", monsieur Junod. Six ans, c'est peut-être long, mais ce ne sont que six ans. J'estime que le budget 2009 est prévisionnel et anticyclique et que le Conseil d'Etat y a déjà montré sa part de réflexion. Il s'agira maintenant de mettre certaines stratégies en place. Mais le Conseil d'Etat n'a pas de baguette magique. Alors dire qu'il faut faire des investissements... Je veux bien, monsieur Randin, faisons des investissements sur la route des Mosses. Mais vous n'allez pas dépenser 25 millions d'un jour à l'autre sur cette route ! Il faudra cette somme, mais peut-être sur une plus longue période que quinze jours ou trois semaines. Je crois donc que des investissements devront être faits dans le canton et que le Conseil d'Etat est en train de voir lesquels il peut faire rapidement, c'est-à-dire ceux qui ont des permis de construire ou ne se heurtent pas à une masse d'oppositions de tous bords. Il fait le nécessaire et je propose donc au président du groupe radical, dans sa grande sagesse et son esprit de consensus, de retirer son postulat.

Mme Véronique Hurni : — Avec 16'300 personnes de plus résidant sur le sol vaudois depuis une année, il faut bien se rendre compte que toutes ne sont pas des personnes imposables. Sur ce nombre, certaines iront au chômage ou à l'aide sociale, entre autres, et il faut trouver des solutions concrètes. Je vous invite donc à soutenir ce projet d'assises de la relance et de l'emploi.

M. Frédéric Borloz : — Ne relever qu'une partie de la phrase que j'ai prononcée, disant que la crise n'est pas forcément perçue par tout le monde, et nier le reste de la phrase où j'ai rappelé que les signes que nous voyons aujourd'hui reflètent la partie visible de l'iceberg est intellectuellement désagréable. Mais ce n'est pas très grave. C'est précisément parce que nous pensons que la situation est d'importance et grave qu'il faut absolument que les différents acteurs se retrouvent autour d'une table ! Je suis tout à fait d'accord avec M. Surer : il faut aller vite et même très vite. Je ne retirerai pas ce postulat. En effet, le bref débat qui vient d'avoir lieu démontre que chacun a sa théorie propre et pense que c'est la seule utile, alors que les expériences de crises à travers le monde, une fois observées et analysées, nous apprennent qu'il n'y a pas une recette miracle — qu'on aurait déjà trouvée — mais un ensemble d'éléments qu'il s'agit d'assembler pour agir rapidement, justement et efficacement. Je vous invite à soutenir ce postulat et à le renvoyer directement au Conseil d'Etat, qui appréciera lui-même l'opportunité d'agir.

La discussion est close.

Le renvoi direct au Conseil d'Etat est refusé par 55 voix contre 45 et 36 abstentions.

Le postulat, cosigné par plus de 20 députés, est renvoyé directement à l'examen d'une commission.